

RCS : AURILLAC  
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00067  
Numéro SIREN : 326 035 276  
Nom ou dénomination : Garage Fabien PONS

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000590

Désignation de l'entreprise : <b>SAS PONS GARAGE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>						
Adresse de l'entreprise : <b>7 Rue Gutenberg</b>		15000 AURILLAC						
Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="12"/>		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * <input type="text" value="32603527600020"/>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N. clos le, <input type="text" value="30092021"/>						
		N-1 <input type="text" value="30092020"/>						
		Brut <input type="text" value="1"/>						
		Amortissements, provisions <input type="text" value="2"/>						
		Net <input type="text" value="3"/>						
		Net <input type="text" value="4"/>						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
		Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	418	AC	418		
		Fonds commercial (1)	AH	24 849	AI		24 849	24 849
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AO			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	44 027	AS	37 737	6 289	1 789
		Autres immobilisations corporelles	AT	83 863	AU	83 863		
		Immobilisations en cours	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	30	CV		30	30
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>153 187</b>	BK	<b>122 018</b>	<b>31 169</b>	<b>26 668</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	CREANCES	Marchandises	BT	26 421	BU		26 421	16 536
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 319	BW		1 319	1 516
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	56 637	BY	105	56 532	47 963
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	38 289	CA		38 289	32 695
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CD		CE				
	Disponibilités	CF	21 697	CG		21 697	60 032	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	745	CI		745	6 079	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>145 108</b>	CK	<b>105</b>	<b>145 003</b>	<b>164 819</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>298 295</b>	IA	<b>122 123</b>	<b>176 172</b>	<b>191 488</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:				CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:								
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

**CERTIFIE CONFORME**

PF

Désignation de l'entreprise <b>SAS PONS GARAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 45 735 ..... )	DA	45 735	45 735
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 573	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	33 584	34 871
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>3 064</b>	<b>18 713</b>
	Subventions d'investissement	DJ	1 955	
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>88 911</b>	<b>103 892</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 708	40 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 266	19 703
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 287	24 706
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		3 187	
Compte régul.	EB			
	<b>TOTAL (I*)</b>	EC	<b>87 261</b>	<b>87 596</b>
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>176 172</b>	<b>191 488</b>
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	58 485	87 596	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS PONS GARAGE</b>		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	125 007	FB	FC	125 007	107 168	
	Production vendue } biens*	FD		FE	FF			
		FG	138 424	FH	FI	138 424	132 760	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	263 431	FK	FL	263 431	239 928	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	3 500	8 281	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	668	7 354	
	Autres produits (1) (11)				FQ	63	27	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (f)</b>						<b>FR</b>	<b>267 662</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	81 639	66 295	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(9 885)	570	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	89 344	77 687	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 363	10 000	
	Salaires et traitements *				FY	71 587	70 930	
	Charges sociales (10)				FZ	20 725	19 523	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	2 740	2 196
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	1 158	38	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (h)</b>						<b>GF</b>	<b>262 670</b>	<b>247 239</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						<b>GG</b>	<b>4 992</b>	<b>8 352</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	6	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>GP</b>	<b>6</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	87	2	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>GU</b>	<b>87</b>	<b>2</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV</b>	<b>(81)</b>	<b>1</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW</b>	<b>4 910</b>	<b>8 353</b>

PF

Désignation de l'entreprise <b>SAS PONS GARAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 276	1 100
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 441	13 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 717	14 600
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 90	263
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 90	263
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 626	14 338
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 2 473	3 978
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 268 384	270 194
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 265 321	251 482
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 3 064	18 713
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 14 708	6 514
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 668	7 354
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	90		
Produits exceptionnels		276	
Quote part subv résultat		441	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

**GARAGE FABIEN PONS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 45 734,70 euros**  
**Siège social : 7 RUE GUTENBERG, 15000 AURILLAC**  
**326 035 276 RCS AURILLAC**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 24 JANVIER 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 30 septembre 2021**

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 3 064 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 064 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »,	16 936 euros
	-----
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	20 000 euros
En intégralité à titre de dividendes	20 000 euros
Soit 6,67 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

PF

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 :  
20 000 euros, soit 6,67 euros par titre.  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :  
20 000 euros, soit 6,67 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :  
20 000 euros, soit 6,67 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Certifié conforme  
Le Président

